

Fiche de données de sécurité : page de garde

élaborée le 26.03.2026 / ne remplace aucune version antérieure

La page de garde complète la fiche de données de sécurité existante du produit avec le :

Nom commercial : **COMBICLEAN BOOSTED**

Version : 14/02/2023

Identification du produit :

Nom commercial

COMBICLEAN BOOSTED

Utilisation

Agent de nettoyage

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité :

Service Equipement Wescher SA

Rue Antoine Jolivet 7

1227 CAROUGE

Tel: 022 827 62 50

info@service-equipement.ch

Numéro d'urgence national : 145 (atteignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, renseignements en allemand, français et italien)

Informations pour les utilisateurs concernant :

Rubrique 7

Consignes pour une manipulation sans danger : Manipuler le produit seulement après avoir consulté toutes les autres sections de cette fiche de sécurité. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les éventuelles poussières ou vapeurs ou buées. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation. Laver les mains après toute utilisation. Eviter la dispersion du produit dans l'environnement.

Conditions pour le stockage : Conserver seulement dans le récipient d'origine. Conserver dans un lieu ventilé, éloigné des sources d'amorçage. Maintenir les récipients hermétiquement fermes. Maintenir le produit dans des conteneurs clairement étiquetés. Eviter la surchauffe. Eviter les chocs violents. Conserver les récipients loin d'éventuels matériaux incompatibles (Incompatible avec : acides forts, ammoniac, zinc, plomb, aluminium, eau, liquides inflammables.)

Rubrique 8

Valeurs limites des ingrédients :

Potasse caustique

▪ Valeur VLE sur 15min : 2 mg/m³

▪ Notations : Le valeur VLE sur une courte durée ne doit à aucun moment être dépassé

Rubrique 13

Code d'élimination des déchets

- **Produit** : LMoD : 20 01 15 [ds] *Détergents contenant des substances dangereuses*
- **Résidus** : 200130 DÉCHETS MUNICIPAUX
- **Emballages contaminés** : 150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS

Rubrique 15

Le produit est destiné à des utilisateurs professionnels et ne doit pas être remis à des utilisateurs privés.

Page de garde élaborée le : 26.03.2026

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 1/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'annexe II du REACH - Règlement (UE) 2020/878

SECTION 1. Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur du produit

Code : LCCB
Dénomination : COMBICLEAN BOOSTED
UFI: T7RG-S3MD-GG10-EGVT

1.2. Utilisations pertinentes de la substance/mélange et usages déconseillés

Description/utilisation : Détergent dégraissant

1.3. Informations sur le fournisseur de la fiche des données de sécurité

Raison sociale : Ali Group S.r.l.
Adresse : Via Schiaparelli 15
Localité et pays : 31029 Vittorio Veneto (TV)
Italie

tél. +39 0438 9110

fax

e-mail de la personne compétente,

responsable de la fiche des données de sécurité : lainox@lainox.com
Resp. de l'introduction sur le marché : ALI Group Srl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour toute information d'urgence, s'adresser à

Centres antipoison de Milan 02 66101029 (CAV Ospedale Niguarda Ca' Granda - Milan) (H24)
Centre antipoison de Pavie 0382 24444 (CAV IRCCS Fondazione Maugeri - Pavie)
Centre antipoison de Bergame 800 883300 (CAV Ospedali Riuniti - Bergame)
Centre antipoison de Florence 055 7947819 (CAV Ospedale Careggi - Florence)
Centre antipoison de Rome 06 3054343 (CAV Policlinico Gemelli - Rome)
Centres antipoison de Rome 06 49978000 (CAV Policlinico Umberto I - Rome)
Centre antipoison de Naples 081 7472870 (CAV Ospedale Cardarelli - Naples)
La liste des centres antipoison autorisés à accéder aux archives des préparatifs dangereux est disponible à travers le lien <https://preparatipericolosi.iss.it/cav>.

SECTION 2. Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé comme dangereux aux termes des dispositions citées dans le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (amendements et ajustements successifs). Le produit requiert par conséquent une fiche des données de sécurité conforme aux dispositions du règlement (UE) 2020/878. Les informations éventuelles concernant les risques pour la santé et/ou l'environnement sont fournies aux sections 11 et 12 de la présente fiche.

Classification et indications de danger :

Substance ou mélange corrosif pour les métaux, catégorie 1	H290	Peut-être corrosif pour les métaux.
Corrosion cutanée, catégorie 1A	H314	Provoque de graves brûlures cutanées et de graves lésions oculaires.
Lésions oculaires graves, catégorie 1	H318	Provoque de graves lésions oculaires.

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 2/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

2.2. Éléments de l'étiquette

Étiquetage de danger aux termes du règlement (CE) 1272/2008 (CLP) amendements et ajustements successifs.

Pictogrammes de danger :



Mises en garde : Danger

Mentions de danger :

H290 Peut-être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque de graves brûlures cutanées et de graves lésions oculaires.

Conseils de prudence :

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer soigneusement à l'eau plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : ôter immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau [ou prendre une douche].
P280 Porter des gants et des vêtements de protection et protéger les yeux et le visage.
P310 Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P264 Se laver soigneusement les mains après l'utilisation.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissement.

Contient : HYDROXYDE DE SODIUM
ÉTHYLÈNEDIAMINETTRAACÉTIQUE SODIUM

Ingrédients conformes au Règlement (CE) N°648/2004

Inférieur à 5% phosphonates, tensioactifs cationiques, tensioactifs amphotères, tensioactifs non ioniques, EDTA (acide éthylènediaminetétraacétique) sel de sodium

2.3. Autres dangers

En fonction des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage $\geq$ à 0,1 %.

Le produit ne contient aucune substance ayant des propriétés d'interférence avec le système endocrinien avec une concentration $\geq$ 0,1 %.

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 3/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

SECTION 3. Composition/informations sur les ingrédients

3.2. Mélange

Contient :

Identification	x = Conc. %	Classification 1272/2008 (CLP)
HYDROXYDE DE SODIUM		
CAS 1310-73-2	5 – 15	Mét. Corr. 1 H290, corrosion cutanée 1A H314, dommages oculaires 1 H318
CE 215-185-5		corrosion cutanée 1B H314 : ≥ 2 %, Irritation de la peau 2 H315 : $\geq 0,5$ %, Dommages oculaires 1 H318 : ≥ 2 %, Irritation oculaire 2 H319 : $\geq 0,5$ %
INDEX 011-002-00-6		
N°. Régl. 01-2119486762-27-XXXX		
ÉTHYLÈNEDIAMINETTRAACÉTIQUE SODIUM		
CAS 64-02-8	1 - 5	Tox. aiguë 4 H302, Toxicité aiguë 4 H332, STOT RE 2 H373, Dom. oculaires 1 H318
CE 200-573-9		LD50 Orale : 1780 mg/kg, LC50 Inhalation brouillards/poussières : < 5 mg/l/4h
INDEX 607-428-00-2		
N°. Régl. 01-2119486762-27-XXXX		
ALCOOL ETHOXYLÉ		
CAS 68439-46-3	1 – 5	Eye Irrit. 2 H319
CE		
INDEX -		

Le texte avec les mentions de danger (H) est fourni dans la section 16 de la fiche.

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

YEUX : Éliminer les éventuelles lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 30/60 minutes, en ouvrant bien les paupières. Consulter immédiatement un médecin.

PEAU : S'enlever les vêtements contaminés. Prendre immédiatement une douche. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Boire le plus d'eau possible. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas induire le vomissement sans l'autorisation expresse du médecin.

EN CAS D'INHALATION : Consulter immédiatement un médecin. Amener le sujet à l'extérieur, loin du lieu de l'accident. Si la respiration cesse, pratiquer la respiration artificielle. Adopter les précautions adéquates pour le secouriste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information spécifique sur les symptômes et les effets provoqués par le produit.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle de consulter immédiatement un médecin et de recevoir des traitements spéciaux

Aucune information disponible

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 4/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION CONFORMES

Les moyens d'extinction sont ceux traditionnels : anhydride de carbone, mousse carbonique, poudre d'extinction et eau pulvérisée.

MOYENS D'EXTINCTION NON CONFORMES

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion.

5.3. Recommandations pour le personnel préposé à la lutte contre les incendies

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir avec des jets d'eau les boîtes pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé. Porter toujours l'équipement complet de protection contre les incendies. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déchargées dans les égouts. Jeter l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie selon les normes en vigueur.

ÉQUIPEMENT

Équipements normaux pour la lutte contre l'incendie tels que scaphandre autonome à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), combinaison ignifuge (EN469), gants ignifugés (EN 659) et bottes pour Sapeurs-pompiers (HO A29 ou bien A30).

SECTION 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Bloquer la perte si aucun danger ne subsiste.

6.1.1 Pour ceux qui n'interviennent pas directement : S'éloigner de la zone entourant le déversement ou la dispersion. Interdiction de fumer. Porter un masque, des gants de protection/des vêtements de protection.

6.1.2 Pour ceux qui interviennent directement : Porter un masque, des gants de protection/des vêtements de protection. Éliminer toutes les flammes nues et les sources d'inflammation possibles. Interdiction de fumer. Prévoir une bonne aération. Évacuer la zone de danger et, si nécessaire, consulter un expert.

Porter les équipements de protection individuelle appropriés (y compris les EPI cités dans la section 8 de la fiche de données de sécurité) pour prévenir la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Ces indications sont valables aussi bien pour les préposés aux travaux que pour les interventions d'urgence.

6.2. Précautions environnementales

Empêcher que le produit ne pénètre dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aspirer le produit déversé dans des récipients adéquats. Évaluer la compatibilité du récipient à utiliser avec le produit, en vérifiant la section 10. Absorber le reste avec un matériau absorbant.

Aérer suffisamment le lieu concerné par la fuite. L'élimination du matériel contaminé doit être effectuée conformément aux dispositions mentionnées au point 13.

6.4. Références aux autres sections

Les informations éventuelles concernant la protection individuelle et l'élimination sont fournies dans les sections 8 et 13.

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 5/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

SECTION 7. Manutention et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation sûre

Manipuler le produit seulement après avoir consulté toutes les autres sections de cette fiche de sécurité. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les éventuelles poussières ou vapeurs ou buées. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation. Laver les mains après toute utilisation. Éviter la dispersion du produit dans l'environnement.

7.2. Conditions pour le stockage sûr y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver seulement dans le récipient d'origine. Conserver dans un lieu ventilé, éloigné des sources d'amorçage. Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Maintenir le produit dans des conteneurs clairement étiquetés. Éviter la surchauffe. Éviter les chocs violents. Conserver les récipients loin d'éventuels matériaux incompatibles, en vérifiant les indications de la section 10.

Classe de stockage TRGS 510 (Allemagne) :
8B

7.3. Usages finaux spéciaux

Aucune information disponible

SECTION 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Références réglementaires :

GBR	United Kingdom	EH40/2005 Workplace exposure limits (Fourth Edition 2020)
	TLV-ACGIH	ACGIH 2021

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur limite de seuil

Type	État	TWA/8h	STEL/15min
		mg/m³	ppm
WEL	GBR		2
TLV-ACGIH			2 (C)

Légende :

(C) = CEILING ; INHALAB = Fraction inhalable ; RESPIR = Fraction respirable ; THORAC = Fraction thoracique.

8.2. Contrôles de l'exposition

Étant donné que l'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir la priorité par rapport aux équipements de protection personnels, il faut garantir une bonne aération dans le lieu de travail au moyen d'un système d'aspiration local.

Pour le choix des équipements de protection individuelle, demander éventuellement conseil aux fournisseurs de substances chimiques.

Les EPI doivent porter le marquage CE attestant leur conformité aux normes en vigueur.

Prévoir une douche d'urgence avec une fontaine de lavage des yeux et du visage.

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 6/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

PROTECTION DES MAINS

Protéger les mains avec des gants de travail de catégorie III (réf. norme EN 374) nitrile, caoutchouc nitrile.

Pour la sélection définitive du matériau des gants de travail il faut prendre en compte : la compatibilité, la dégradation, le temps de rupture et la perméation. En cas de préparations, la résistance des gants de travail doit être vérifiée avant l'utilisation car elle ne peut être prévue. Les gants ont un temps d'usure dépendant de la durée et du mode d'emploi.

PROTECTION DE LA PEAU

Porter des vêtements de travail à manches longues et des chaussures de sécurité à usage professionnel appartenant à la catégorie III (réf. Réglementation 2016/425 et norme EN ISO 20344). Se laver avec de l'eau et du savon après avoir enlevé les vêtements de protection.

PROTECTION DES YEUX

Porter une visière à cagoule ou une visière de protection et des lunettes hermétiques (réf. Norme EN 166).

PROTECTION RESPIRATOIRE

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire en l'absence de mesures techniques pour limiter l'exposition du travailleur aux valeurs de seuil prises en considération. La protection offerte par les masques est tout de même limitée.

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE

Les émissions des processus de production, y compris celles des appareils de ventilation devraient être contrôlées pour respecter la réglementation de la protection de l'environnement.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	Valeur	Informations
État physique	liquide	
Couleur	Ambré	
Odeur	caractéristique	
Point d'inflammabilité	> 60 °C	
pH	12,50 +/- 0,50	Concentration : 1 %
Densité et/ou densité relative	1,14 +/- 0,05	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations relatives aux classes de dangers physiques

Aucune information disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

COV (Directive 2010/75/UE)	0
VOC (carbone volatil)	0

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 7/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Il n'existe pas de dangers particuliers de réaction avec d'autres substances en conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Réactions dangereuses possibles

Aucune réaction dangereuse ne peut être prévue en conditions d'utilisation et de stockage normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier. S'en tenir toutefois aux précautions ordinaires à adopter avec les produits chimiques.

HYDROXYDE DE SODIUM

Éviter l'exposition à : air, humidité, sources de chaleur.

10.5. Matériaux incompatibles

HYDROXYDE DE SODIUM

Incompatible avec : acides forts, ammoniac, zinc, plomb, aluminium, eau, liquides inflammables.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

En l'absence de données toxicologiques expérimentales sur le produit, les dangers éventuels du produit pour la santé ont été évalués en fonction de la propriété des substances contenues, selon les critères prévus par la norme de référence pour la classification.

Tenir par conséquent compte de la concentration de chacune des substances dangereuses éventuellement citées en sect. 3, pour évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autre informations

Aucune information disponible

Informations sur les voies probables d'exposition

Aucune information disponible

Effets immédiats, retardés et effets chroniques dérivant de l'exposition à court et long terme

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 8/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

Aucune information disponible

Effets interactifs

Aucune information disponible

TOXICITÉ AIGUE

ATE (Inhalation - brouillards / poussières) du mélange :	> 5 mg/l
ATE (voie orale) du mélange :	> 2 000 mg/kg
ATE (cutanée) du mélange :	Non classé (aucun composant pertinent)

ÉTHYLÈNEDIAMINÉTÉTRAACÉTATE DE TÉTRASODIUM

LD50 (Orale) :	1780 mg/kg Rat
LC50 (Inhalation buées/poussières) :	< 5 mg/l/4h Rat

HYDROXYDE DE SODIUM

LD50 (voie orale) 1350 mg/kg Rat

LD50 (Cutanée) 1350 mg/kg Rat

ALCOOL ETHOXYLÉ

LD50 orale rat >2000 mg/Kg

CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE

Corrosif pour la peau

DOMMAGES OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE

Provoque de graves lésions oculaires

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE

Ne satisfait pas les critères de classification pour cette classe de danger

Sensibilisation respiratoire

Aucune information disponible

Sensibilisation cutanée

Aucune information disponible

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 9/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

Ne satisfait pas les critères de classification pour cette classe de danger

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Ne satisfait pas les critères de classification pour cette classe de danger

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Ne satisfait pas les critères de classification pour cette classe de danger

Effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité

Aucune information disponible

Effets nocifs sur le développement de la progéniture

Aucune information disponible

Effets sur l'allaitement ou à travers l'allaitement

Aucune information disponible

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR ORGANES CIBLE (STOT) – EXPOSITION UNIQUE

Ne satisfait pas les critères de classification pour cette classe de danger

Organes cible

Aucune information disponible

Voie d'exposition

Aucune information disponible

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR ORGANES CIBLE (STOT) – EXPOSITION RÉPÉTÉE

Ne satisfait pas les critères de classification pour cette classe de danger

Organes cible

Aucune information disponible

Voie d'exposition

Aucune information disponible

DANGER EN CAS D'ASPIRATION

Ne satisfait pas les critères de classification pour cette classe de danger

11.2. Informations sur d'autres dangers

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 10/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

En fonction des données disponibles, le produit ne contient pas de substances listées dans les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou suspects avec des effets sur la santé humaine objet d'évaluation.

SECTION 12. Informations écologiques

Utiliser selon les bonnes normes de travail en évitant de disperser le produit dans l'environnement. Prévenir les autorités compétentes si le produit a atteint des cours d'eau ou s'il a contaminé le sol ou la végétation.

12.1. Toxicité

ALCOOL ETHOXYLÉ

LC50 - Poissons	10 mg/l/96h
EC50 - Crustacés	10 mg/l/48h
EC50 - Algues/Plantes aquatiques	10 mg/l/72h

ÉTHYLÈNEDIAMINÉTÉTRAACÉTATE DE TÉTRASODIUM

LC50 - Poissons	> 100 mg/l/96h
EC50 - Crustacés	> 100 mg/l/48h
EC50 - Algues/Plantes aquatiques	> 100 mg/l/72h
NOEC Chronique Poissons	> 36,9 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

ALCOOL ETHOXYLÉ

Rapidement biodégradable

HYDROXYDE DE SODIUM

Solubilité dans l'eau	> 10000 mg/l
Dégradabilité : donnée indisponible	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation non attendu

12.4. Mobilité dans le sol

Le mélange se diffuse dans l'eau et peut pénétrer dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

En fonction des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes

En fonction des données disponibles, le produit ne contient pas de substances listées dans les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou suspects avec des effets sur l'environnement objet d'évaluation.

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 11/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

SECTION 13. Considérations sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réutiliser, si possible. Les résidus du produit doivent être considérés comme déchets spéciaux dangereux. La dangerosité des résidus contenant en partie ce produit doit être évaluée en fonction des dispositions législatives en vigueur.

L'élimination doit être confiée à une société autorisée à la gestion des déchets, dans le respect de la réglementation nationale (et éventuellement locale) en vigueur.

Le transport des déchets peut être sujet à l'ADR. Ne pas évacuer par les eaux usées.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être envoyés à la récupération ou à l'élimination dans le respect des normes nationales sur la gestion des déchets.

SECTION 14. Informations sur le transport

14.1. Numéro ONU ou numéro ID

ADR/RID, IMDG, 1824
IATA :

14.2. Nom d'expédition de l'ONU

ADR/RID : SOLUTION D'HYDROXYDE DE SODIUM
IMDG : SOLUTION D'HYDROXYDE DE SODIUM
IATA : SOLUTION D'HYDROXYDE DE SODIUM

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : Classe : 8 Étiquette : 8

IMDG : Classe : 8 Étiquette : 8

IATA : Classe : 8 Étiquette : 8



14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, II
IATA :

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID : NON
IMDG : NON
IATA : NON

14.6. Précautions spéciales pour les utilisateurs

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 12/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

ADR/RID :	HIN - Kemler : 80	Quantités limitées : 1 L	Code de restriction en galerie : (E)
IMDG :	Disposition Spéciale : - EMS : F-A, S-B	Quantités limitées : 1 L	
IATA :	Cargo :	Quantité maximale : 30 L	Instructions emballage : 855
	Pass. :	Quantité maximale : 1 L	Instructions emballage : 851
	Disposition spéciale :	A3, A803	

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux actes de l'IMO

Information non pertinente

SECTION 15. Informations sur la réglementation

15.1. Normes et législation sur la santé, la sécurité et l'environnement spécifiques pour la substance ou le mélange

Catégorie Seveso - Directive 2012/18/CE : Aucune

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues selon l'annexe XVII règlement (CE) 1907/2006

Produit

Point 3

Substances contenues

Point 75

Réglementation (UE) 2019/1148 - relatif à l'émission sur le marché et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Non applicable

Substances dans la Candidate List (Art. 59 REACH)

En fonction des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC en pourcentage $\geq$ à 0,1 %.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH)

Aucune

Substances sujettes à obligation d'avis d'exportation Règl. (CE) 649/2012 :

Aucune

Substances sujettes à la « Convention de Rotterdam » :

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 13/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

Aucune

Substances sujettes à la « Convention de Stockholm » :

Aucune

Contrôles sanitaires

Les travailleurs exposés à cet agent chimique dangereux pour la santé doivent être soumis à la surveillance sanitaire effectuée selon les dispositions de l'art. 41 du Décret-loi 81 du 9 avril 2008 sauf si le risque pour la sécurité et la santé du travailleur a été évalué négligeable, selon les indications fournies dans l'art. 224 alinéa 2.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été élaborée pour le mélange. Les scénarios d'exposition, s'ils sont pertinents, des substances citées dans le paragraphe 3.2 sont mis à disposition sur demande.

SECTION 16. Autres informations

Texte des indications de danger (H) citées dans les sections 2-3 de la fiche :

Mét. Corr. 1	Substance ou mélange corrosif pour les métaux, catégorie 1
Tox. aiguë 4	Toxicité aiguë, catégorie 4
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie 2
corrosion cutanée 1A	Corrosion cutanée, catégorie 1A
Dommages oculaires 1	Lésions oculaires graves, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, catégorie 2
H290	Peut-être corrosif pour les métaux.
H332	Nocif en cas d'ingestion.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H314	Provoque de graves brûlures cutanées et de graves lésions oculaires.
H318	Provoque de graves lésions oculaires.
H319	Provoque de graves irritations oculaires.

LÉGENDE :

- ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- CAS NUMBER : Numéro du Chemical Abstract Service
- EC50 : Concentration efficace médiane
- CE NUMBER : Numéro d'identification en ESIS (archive européenne des substances existantes)
- CLP : Règlement (CE) 1272/2008
- DNEL : Niveau dérivé sans effet
- EmS : Emergency Schedule
- GHS : Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR : Réglementation pour le transport de marchandises dangereuses de l'association internationale du transport aérien
- IC50 : Concentration d'un composé inhibant 50 % de l'effet observé
- IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
- IMO : International Maritime Organization
- INDEX NUMBER : Numéro d'identification dans l'annexe VI du CLP
- LC50 : Concentration létale médiane 50 %
- LD50 : Dose létale médiane 50 %
- OEL : Valeur limite d'exposition professionnelle
- PBT : Persistante, biocumulative et toxique selon le REACH

	ALI Group S.r.l.	Révision n° 2
	COMBICLEAN BOOSTED	Date de la révision 14/02/2023 Imprimée le 14/02/2023 Page n° 14/14

Fiche des données de sécurité

Conforme à l'Annexe II du REACH – Règlement 2020/878

- PEC : Concentration prévue dans l'environnement
- PEL : Niveau d'exposition prévu
- PNEC : Concentration prévue sans effets
- REACH : Règlement (CE) 1907/2006
- RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
- TLV : Valeur limite de seuil
- TLV CEILING : Concentration à ne jamais dépasser durant l'exposition professionnelle.
- TWA STEL : Limite d'exposition à court terme
- TWA : Limite d'exposition moyenne pondérée
- VOC : Composé organique volatil
- vPvB : Très persistante et très biocumulative selon le REACH
- WGK : Classe de danger pour les eaux (Allemagne).

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement Européen (REACH)
 2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement Européen (CLP)
 3. Réglementation (UE) 2020/878 (Ann. II Réglementation REACH)
 4. Règlement (UE) 790/2009 du Parlement Européen (I Atp. CLP)
 5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement Européen (II Atp. CLP)
 6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement Européen (III Atp. CLP)
 7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement Européen (IV Atp. CLP)
 8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement Européen (V Atp. CLP)
 9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement Européen (VI Atp. CLP)
 10. Règlement (UE) 2015/1221 du Parlement Européen (VII Atp. CLP)
 11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement Européen (VIII Atp. CLP)
 12. Règlement (UE) 2016/1179 (IX Atp. CLP)
 13. Règlement (UE) 2017/776 (X Atp. CLP)
 14. Règlement (UE) 2018/669 (XI Atp. CLP)
 15. Règlement (UE) 2019/521 (XII Atp. CLP)
 16. Réglementation délégué (UE) 2018/1480 (XIII Atp. CLP)
 17. Réglementation (UE) 2019/1148
 18. Réglementation délégué (UE) 2020/217 (XIV Atp. CLP)
 19. Réglementation délégué (UE) 2020/1182 (XV Atp. CLP)
 20. Réglementation délégué (UE) 2021/643 (XVI Atp. CLP)
 21. Réglementation délégué (UE) 2021/849 (XVII Atp. CLP)
- The Merck Index. - 10th Edition
 - Handling Chemical Safety
 - INRS - Fiche Toxicologique (toxicological sheet)
 - Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
 - N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials-7, 1989 Edition
 - Site Web IFA GESTIS
 - Site Web Agenzia ECHA
 - Banque de données de modèles de FDS - Ministre de la santé et Institut supérieur de la santé

Note pour l'utilisateur :

Les informations contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances que nous avons à disposition à la date de la dernière version. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et de l'exhaustivité des informations par rapport à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne garantit aucune propriété spécifique du produit.

Étant donné que l'utilisation du produit ne retombe pas directement sous notre contrôle direct, l'utilisateur est dans l'obligation de respecter sous sa propre responsabilité les lois en matière d'hygiène et de sécurité. Nous déclinons toute responsabilité pour les usages non conformes.

Donner une formation adéquate au personnel préposé à l'utilisation des produits chimiques.

MÉTHODE DE CALCUL DE LA CLASSIFICATION

Dangers chimiques et physiques : La classification du produit a été dérivée des critères établis par le règlement CLP, annexe I, partie 2. Les méthodes d'évaluation des propriétés chimiques physiques sont citées dans le chapitre 9.

Risques pour la santé : Le classement du produit est basé sur les méthodes de calcul citées à l'Annexe I du CLP partie 3, sauf indication contraire dans les sections 11.

Risques pour l'environnement : Le classement du produit est basé sur les méthodes de calcul citées à l'Annexe I du CLP partie 4, sauf indication contraire dans les sections 12.

Profil de sécurité selon le règlement 1907/2006/CE et ses modifications ultérieures.

HYDROXYDE DE SODIUM/HYDROXYDE DE SODIUM

1. Titre court du scénario d'exposition 2 : Usage professionnel		
Principaux groupes d'utilisateurs	SU 22 : Usages professionnels : secteur public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat)	
Catégories de processus	PROC1 : Utilisation dans un processus fermé, aucune probabilité d'exposition PROC2 : Utilisation dans un processus fermé et continu, avec exposition contrôlée occasionnelle PROC3 : Utilisation dans un procédé batch fermé (synthèse ou formulation) PROC4 : Utilisation dans des processus par lots et autres (synthèse), où des opportunités d'exposition se présentent PROC5 : Mélange ou mélange dans des procédés batch pour la formulation de préparations et d'articles (contact à différentes étapes et/ou contact majeur) PROC8a : Transfert d'une substance ou d'une préparation (remplissage/vidage) depuis/vers des conteneurs/grands conteneurs, dans des installations non dédiées PROC8b : Transfert d'une substance ou d'une préparation (remplissage/vidage) depuis/vers des récipients/grands conteneurs dans des installations dédiées. PROC9 : Transfert d'une substance ou d'une préparation dans des petits conteneurs (ligne de remplissage dédiée, incluant pesée)PROC10 : Application au rouleaux ou au pinceau PROC11 : Application par pulvérisation non industrielle PROC13 : Traitement d'articles par trempage et coulée PROC15 : Utilisation comme réactifs de laboratoire PROC19 : Mélange manuel avec contact direct, avec la seule utilisation d'un équipement de protection individuelle PROC23 : Opérations de traitement et de transfert dans des processus ouverts avec des minéraux/métaux à températures élevées PROC24 : Traitement (mécanique) à haute énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou des articles	
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC8a : Utilisation intérieure à grande échelle d'auxiliaires technologiques dans des systèmes ouverts ERC8b : Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives dans des systèmes ouverts ERC8d : Utilisation externe à grande échelle d'auxiliaires technologiques dans les systèmes ouverts ERC9a : Utilisation interne à grande dispersion de substances dans des systèmes fermés	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition environnementale pour : ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC9a		
Caractéristiques du produit	Concentration de la substance dans le mélange/article	Il couvre un pourcentage de substance contenue dans le produit jusqu'à 100 %.
Autres conditions opérationnelles spécifiées affectant l'exposition environnementale	Exposition continue	

Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour éviter les fuites. Situations techniques locales et mesures visant à réduire ou limiter les mises en décharge, les émissions dans l'air et les fuites au sol	Champ d'application Cascade	Usage professionnel Un contrôle régulier du pH est requis en cas de rejets dans les eaux libres. En général, les rejets devraient se produire de manière à minimiser les changements du pH des eaux de surface réceptrices. En général, la plupart des organismes aquatiques sont capables de tolérer des valeurs de pH comprises entre 6 et 9, comme indiqué également dans la description des tests standard de l'OCDE sur les organismes aquatiques. Les mesures de gestion des risques pour l'environnement visent à éviter les rejets dans les égouts municipaux ou les eaux de surface, dans le cas où de tels rejets sont susceptibles de provoquer des modifications significatives du pH.
Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les fuites du site		
Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets destinés à être éliminés	Méthodes d'élimination	Les déchets doivent être réutilisés ou envoyés vers les eaux usées industrielles et neutralisés si nécessaire.
2.2 Scénario de contribution qui contrôle l'exposition des travailleurs pour : PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24		
Caractéristiques du produit	Concentration de la substance dans le mélange/article	Il couvre un pourcentage de substance contenue dans le produit jusqu'à 100 %.
	Concentration de la substance dans le mélange/article	Concentration de la substance dans le produit : > 2%
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures/jour
	Fréquence d'utilisation	200 jours/an
Conditions techniques et mesures pour contrôler la dispersion de la source vers le travailleur	Champ d'application	Usage professionnel Utilisez des pinces à long manche pour éviter tout contact direct et toute exposition aux éclaboussures (ne travaillez pas au-dessus de la tête d'autres personnes). Dans la mesure du possible, utilisez des pompes et des distributeurs spécialement conçus pour éviter les éclaboussures/déversements et les expositions.
Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les déversements, la dispersion et l'exposition	Champ d'application	Usage professionnel Remplacez, lorsque cela est possible, les processus manuels par des processus automatisés et/ou en boucle fermée. Cela permettrait d'éviter la formation de brouillards et d'aérosols irritants ainsi que d'éventuelles éclaboussures. Les travailleurs présents dans les zones à risque ou impliqués dans des processus de travail à risque doivent être formés pour : a) éviter de travailler sans protection respiratoire b) comprendre les propriétés corrosives et, en particulier, les effets résultant de l'inhalation et c) suivre les instructions de sécurité données par l'employeur. L'employeur doit s'assurer que les EPI requis sont disponibles et qu'ils sont utilisés conformément aux instructions pertinentes.

Conditions et mesures concernant la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	Champ d'application	Usage professionnel
	En cas de formation de poussières ou d'aérosols, utiliser un EPI pour protéger les voies respiratoires avec un filtre spécial (P2). Portez des gants résistant aux produits chimiques. matériau : caoutchouc butyle, PVC, polychloroprène avec revêtement en latex naturel, épaisseur : 0,5 mm, temps de perméation : > 480 min matériau : caoutchouc nitrile, caoutchouc fluoré, épaisseur : 0,35-0,4 mm, temps de perméation : > 480 min. En cas de risque d'éclaboussures : porter des lunettes de sécurité étanches, un écran facial. Porter des vêtements de protection appropriés, des tabliers, des écrans et une combinaison. Bottes en caoutchouc ou en plastique.	

3. Évaluation de l'exposition et référence à son origine

Environnement

Les effets sur le milieu aquatique et l'évaluation des risques font référence aux conséquences sur les organismes/écosystèmes dues à la modification du pH due à la libération d'ions OH⁻, étant donné que la toxicité de l'ion métallique est considérée comme négligeable par rapport au (potentiel) effet dû au changement de pH. La forte solubilité dans l'eau et la faible pression de vapeur indiquent que la substance se trouvera principalement dans l'eau. Si des mesures de gestion des risques sont mises en œuvre, il n'y aura aucune exposition aux boues activées provenant des usines de traitement et des plans d'eau récepteurs. Les sédiments n'ont pas été pris en compte car ils n'étaient pas considérés comme pertinents pour la substance. En cas de rejet dans le milieu aquatique, l'adsorption de la substance dans les sédiments est négligeable. Compte tenu de la faible pression de vapeur, des émissions importantes de la substance dans l'air ne sont pas prévisibles. Si elle est rejetée dans l'air sous forme d'aérosol à base d'eau, la substance sera rapidement neutralisée par réaction avec le dioxyde de carbone (ou des gaz acides). Des émissions importantes dans le sol ne sont pas prévisibles. L'épandage de boues sur les terres agricoles n'est pas significatif, étant donné que la substance n'est pas absorbée sur les particules des usines de traitement des eaux. En cas de rejets sur le sol, l'adsorption sur le sol sera négligeable. En fonction du pouvoir tampon du sol, les ions OH⁻ seront neutralisés dans l'eau.

Ouvriers

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24 : ECETOC TRA travailleur V3

Scénario contributif	Conditions particulières	Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24	liquide, pas de LEV, pas de RPE (appareils de protection respiratoire)	Travailleur - inhalation, court terme - effets locaux	0,17 mg/m ³	---
PROC1, PROC2	solide, pas de LEV, pas de RPE (appareils de protection respiratoire)	Travailleur - inhalation, court terme - effets locaux	0,01 mg/m ³	---

PROC3, PROC15	solide, pas de LEV, pas de RPE (appareils de protection respiratoire)	Travailleur - inhalation, court terme - effets locaux	0,1 mg/m ³	---
PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19	solide, pas de LEV, pas de RPE (appareils de protection respiratoire)	Travailleur - inhalation, court terme - effets locaux	0,5 mg/m ³	---
PROC23	solide, avec RPE (90%)	Travailleur - inhalation, court terme - effets locaux	0,4 mg/m ³	---
PROC24	solide, avec RPE (90%)	Travailleur - inhalation, court terme - effets locaux	0,5 mg/m ³	---

Cette substance est corrosive. Lors de la manipulation de substances et de mélanges corrosifs, le contact avec la peau n'a lieu qu'occasionnellement et une exposition quotidienne répétée par contact cutané est considérée comme insignifiante. L'exposition à la substance par contact cutané n'a pas été quantifiée. La substance n'est pas considérée comme disponible pour une absorption systémique dans l'organisme dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation. Aucun effet systémique n'est attendu en raison de l'exposition par inhalation ou par contact cutané. Sur la base des mesures prises sur le lieu de travail et suite aux mesures de gestion des risques établies pour contrôler l'exposition des travailleurs, l'exposition par inhalation est inférieure à la DNEL.

4. Conseils destinés aux utilisateurs en aval pour évaluer si cela fonctionne dans les limites fixées par le scénario d'exposition

L'utilisateur en aval (UD) opère dans les limites fixées par le SE si les mesures de gestion des risques proposées décrites ci-dessus sont respectées ou s'il peut démontrer que ses conditions d'exploitation et les mesures de gestion des risques mises en œuvre sont adéquates. Il doit être démontré que cela limite l'exposition par inhalation et par voie cutanée à un niveau inférieur au DNEL respectif (car les processus et activités en question sont couverts par les PROC répertoriés ci-dessus), comme spécifié ci-dessous. Si aucune donnée mesurée n'est disponible, l'utilisateur en aval peut utiliser un outil de mise à l'échelle approprié tel que ECETOC TRA. Remarque importante : en démontrant une utilisation sûre, par rapport aux estimations d'exposition avec le DNEL à long terme, le DNEL aigu est également couvert (selon les lignes directrices R.14, les niveaux d'exposition aiguë peuvent être dérivés en multipliant les estimations d'exposition à long terme par un facteur) de 2).

Conseils de bonnes pratiques supplémentaires au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Une ventilation locale n'est pas obligatoire mais est considérée comme une bonne pratique.
La ventilation générale est une bonne pratique, sauf si une ventilation locale est présente.

ÉTHYLÈNEDIAMINOTÉTRAACÉTATE DE TÉTRASODIUM /

ÉTHYLENEIAMINOTETRAACETATE DE TETRASODIUM

Utilisation finale (industrielle, professionnelle)

SU0-1, SU22 ; ERC4, ERC5, ERC6b, ERC7, ERC8a, ERC8c, ERC8d, ERC8f, ERC9a, ERC9b ; PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC4 : Utilisation industrielle d'adjuvants technologiques qui ne font pas partie des articles. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'a donc été réalisée.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC5 : Utilisation industrielle entraînant l'inclusion ou l'application dans une matrice. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, l'évaluation de l'exposition relative et la caractérisation des risques n'ont donc pas été réalisées.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC6b : Utilisation industrielle d'auxiliaires technologiques réactifs. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'a donc été réalisée.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC7 : Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'a donc été réalisée.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC8a : Utilisation intérieure à grande échelle d'auxiliaires technologiques dans des systèmes ouverts. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'a donc été réalisée.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC8c : Large utilisation dispersive interne entraînant une inclusion dans une matrice ou une application à une matrice. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'a donc été réalisée.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC8d : Utilisation externe à grande échelle d'auxiliaires technologiques dans les systèmes ouverts. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'a donc été réalisée.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC8f : Utilisation externe à grande dispersion entraînant une inclusion dans une matrice ou une application à une matrice. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'a donc été réalisée.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC9a : Utilisation interne à grande dispersion de substances dans des systèmes fermés. Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'ont donc été réalisées.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	<i>ERC9b : Utilisation externe à grande dispersion de substances dans des systèmes fermés. Aucun danger environnemental n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition relative ni caractérisation des risques n'a donc été réalisée.</i>
Des conditions de fonctionnement	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	PROC1 : Utilisation dans un processus fermé, aucune probabilité d'exposition
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré

Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,002 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.001333
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	PROC2 : Utilisation dans des processus continus et fermés, avec exposition contrôlée occasionnelle Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,002 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.001333

Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	PROC3 : Utilisation en process batch (synthèse ou formulation) Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,02 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0,013333
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	PROC4 : Utilisation dans des processus par lots et autres (synthèse) où la possibilité d'exposition peut exister Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa

Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,2 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.133333
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Scénario d'exposition considéré	
Descripteurs d'utilisation couverts	PROC8a : Transfert d'une substance ou d'une préparation (remplissage/vidage) depuis/vers des conteneurs/grands conteneurs dans des installations non dédiées. Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,1 mg/m ³

Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.066667
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Descripteurs d'utilisation couverts	PROC8b : Transfert d'une substance ou d'une préparation (remplissage/vidage) depuis/vers des récipients/grands conteneurs dans des installations dédiées. Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,1 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.066667
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Descripteurs d'utilisation couverts	PROC9 : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (ligne de remplissage dédiée, y compris pesée) Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré

Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,1 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.066667
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Descripteurs d'utilisation couverts	PROC10 : Application au rouleaux ou au pinceau Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,1 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.066667
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée

	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Descripteurs d'utilisation couverts	PROC13 : Traitement d'articles par trempage ou coulée Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : $\geq 0\%$ - $\leq 20\%$
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,1 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.066667
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Descripteurs d'utilisation couverts	PROC14 : Production de préparations ou d'articles par compression en comprimés, compression, extrusion, pelletisation. Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : $\geq 0\%$ - $\leq 20\%$
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	

L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,2 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.133333
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Descripteurs d'utilisation couverts	PROC15 : Utiliser comme réactif de laboratoire Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,02 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0,01333
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	

Descripteurs d'utilisation couverts	PROC19 : Mélange manuel avec contact direct avec la seule utilisation d'un équipement de protection individuelle Domaine d'utilisation : professionnel
Des conditions de fonctionnement	
Concentration de la substance	éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium contenu : >= 0 % - <= 20 %
État physique	Solide, légèrement poudré
Pression de vapeur de la substance	0 Pa
Température du processus	20°C
Durée et fréquence d'application	480 minutes 5 jours par semaine
Intérieur extérieur	Usage interne
Mesures de gestion des risques	
L'activité doit être réalisée uniquement par du personnel suffisamment formé, pour prévenir/minimiser l'exposition.	
Portez des vêtements adaptés.	
Utilisation d'une protection visuelle adéquate.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source.	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée avec une approche linéaire.
	Opérateur-inhalation, longue durée -locale
Estimation de l'exposition	0,1 mg/m ³
Rapport de caractérisation des risques (RCR)	0.066667
Méthode d'évaluation	Évaluation qualitative
	Travailleurs - cutanée
	L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente
Guide pour les utilisateurs en aval	
Pour comparaison, visitez http://www.ecetoc.org/tra Veuillez noter qu'une version révisée a été utilisée (voir les estimations d'exposition).	